

## Migrations par le mariage et intimités transnationales

### *Introduction*

La popularisation, en France, des expressions ‘mariage blanc’ et ‘mariage gris’, à l’instar de celle de ‘*green card marriage*’ aux États-Unis, signale une visibilité croissante du mariage comme voie migratoire, éclipsant en partie la focalisation classique sur les migrations de travail<sup>1</sup>. Ces deux dernières décennies, de nombreuses recherches, en particulier anglophones, se sont intéressées à l’articulation contemporaine des dynamiques migratoires et matrimoniales, un phénomène qui ne peut être réduit ni à la question des mariages mixtes, ni à celle des migrations pour raisons familiales. Ce phénomène est désigné par une constellation de termes : ‘mariages transfrontaliers’ (*cross-border marriages*), ‘transnationaux’ (*transnational marriages*) et ‘internationaux’ (*international marriages*), ou encore ‘migration matrimoniale’ et ‘migration par le mariage’ (*marriage migration*).

Face à ce large éventail de termes, et afin de présenter les enjeux de ces recherches à un public francophone, nous revenons dans cette introduction sur les termes parfois proches utilisés pour désigner le phénomène des migrations par le mariage, avant de le considérer successivement sous l’angle des tensions qu’ont fait apparaître les premières recherches académiques. D’abord, nous aborderons les perspectives qui oscillent entre la dénonciation d’une marchandisation des corps des femmes ou,

---

<sup>1</sup> Pour autant, ce numéro ne comprend pas d’article traitant de la situation en France. Pour des articles sur ce cas, voir Maskens 2013.

au contraire, une mise en évidence de leur capacité d'action. Ensuite, nous traiterons des travaux qui soulignent le *continuum* entre migrations familiales et migration de travail. Enfin, nous présenterons les recherches qui s'intéressent à la question des imaginaires nationaux qui sous-tendent le traitement institutionnel et politique de l'articulation entre migration et mariage. Prises ensemble, ces trois perspectives font apparaître la façon dont ces migrations sont façonnées, tant par le renouvellement des rapports de genre à l'époque contemporaine, que par la mondialisation du marché du travail et les constructions nationales.

### Une constellation de termes

Les mariages entre des personnes vivant dans des pays différents ou des territoires éloignés ne constituent pas un phénomène nouveau. L'histoire coloniale abonde en exemples de femmes envoyées dans les territoires conquis pour être mariées aux colons. Le mariage a également été un puissant ressort de l'histoire des migrations, depuis les *pictures brides* japonaises mariées aux travailleurs immigrés japonais dans les États-Unis du début du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux mariages actuels entre des personnes de 'seconde génération' et des conjoints issus du pays d'origine de leurs parents. En situation coloniale ou migratoire, malgré la diversité des contextes historiques, sociaux et économiques des exemples mobilisés, ces mariages sont intra-ethniques et homogames. Ils diffèrent en cela d'une bonne partie des migrations par le mariage et des mariages internationaux observés dans le contexte actuel de la globalisation du marché matrimonial, qui se caractérisent au contraire par l'exogamie. Ils partagent néanmoins avec les exemples précédents d'être encore essentiellement hétérosexuels, en raison, dans de nombreux pays, de la fermeture des procédures de rapprochement familial aux unions de personnes de même sexe (Hidalgo, Bankston 2010) ou du soupçon d'inauthenticité qui pèse sur ces couples (Salcedo 2013).

Le développement des mariages internationaux est en partie dû à l'essor des systèmes de 'rencontres internationales' (*international matchmaking*), qu'il s'agisse de sites Internet ou de '*bridal tours*' (tels ceux décrits par Felicity Amaya Schaeffer

dans ce numéro). Il importe toutefois de ne pas confondre les mariages internationaux, et notamment ceux qui résultent de la mise en contact des époux par des intermédiaires (agence, site Internet, etc.) avec ce que recouvre, en anglais, les expressions de *'mail-order brides'* et de *'mail-order marriages'* ('promises par correspondance') — qui désignent le fait de se marier avec une personne qui n'a pas été rencontrée au préalable, chose aujourd'hui très exceptionnelle.

Le phénomène des migrations par le mariage se développe dans différents grands espaces migratoires, notamment entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest, entre l'Amérique latine et l'Amérique du Nord, entre l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Nord-Est, et entre l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne et l'Europe. Ce phénomène évolue également au-delà de ces espaces classiques de migration, par exemple entre la Russie et les États-Unis, ou entre l'Asie du Sud-Est et l'Europe. Parmi toutes ces routes migratoires, l'Asie de l'Est est l'espace le plus concerné (voir l'article d'Hélène Le Bail dans ce numéro). Le développement des migrations par le mariage s'est traduit par l'augmentation rapide des mariages internationaux dans les années 1990, qui ont plafonné au milieu des années 2000. Durant cette décennie, ils ont constitué une proportion importante des mariages célébrés en Corée du Sud (13,6 % en 2005), à Taiwan (27,4 % en 2004) et au Japon (6,1 % en 2006). Ces proportions sont élevées au regard d'un taux de population étrangère inférieur à 2 % dans ces pays. Les pays d'Europe et les États-Unis sont également concernés par ce phénomène, puisqu'en raison des politiques migratoires restrictives, des plus faibles opportunités en termes de migration et de travail pour les femmes, ou encore en raison des choix matrimoniaux de celles-ci, le mariage constitue la modalité d'entrée la plus efficace pour les migrantes (Riaño 2011).

### **Entre marchandisation et agency**

Entamées dans les années 1980, les premières recherches sur les migrations par le mariage ont surtout été liées à des débats publics sur les politiques d'immigration et sur les droits des femmes. En effet, ces travaux portaient essentiellement sur les

dispositifs qui visaient à favoriser les mariages internationaux, comme au Japon (Shukuya 1988), et sur les agences de rencontres internationales. Ces configurations, auxquelles les migrations par le mariage ne sauraient être réduites, ont mis l'accent sur la marchandisation des femmes. Celle-ci était envisagée de deux façons : d'une part, ces mariages étaient considérés comme une forme de prostitution (ce que soulignent des travaux sur les 'catalogues de femmes' — par exemple Wilson 1988) ; d'autre part, ces recherches décrivaient la constitution d'un secteur économique, celui du « *commerce de promises par correspondance* » (Villapando 1989). Sans abandonner une analyse qui mettait l'accent sur le caractère inégalitaire de ces mariages, d'autres travaux ont par la suite renouvelé cette approche en s'intéressant à la manière dont ils s'inscrivent dans des histoires coloniales et la construction d'imaginaires exotiques et érotiques, en centrant leur perspective moins sous l'angle du genre que de la race (Piper 1997 ; Suzuki 2007 ; Tseng 2016).

Plus récemment, et dans la continuité des réflexions sur les parcours migratoires des femmes, les recherches se sont moins intéressées aux mariages à proprement parler qu'aux femmes qui les contractent, en plaçant la capacité d'action (*agency*) des actrices au cœur de leur réflexion. En pensant leur positionnement à l'intersection de la classe, du genre et de la race, et en montrant que le mariage international pouvait être un moyen d'émancipation individuel, ces travaux ont souligné la mise en place par les femmes de stratégies matrimoniales et migratoires, y compris dans les rencontres internationales (Patico 2009 ; Le Bail 2012 ; Grillot 2013).

Cette tension, entre marchandisation et *agency* des actrices, qui traverse les recherches sur les migrations par le mariage fait évidemment écho aux débats sur la prostitution et le travail du sexe, avec lesquels elles sont souvent assimilées — notamment parce qu'une partie de leur géographie recoupe celle du 'tourisme sexuel' (Brennan 2004). Cette remarque invite à considérer que les expressions 'migrations par le mariage' et 'mariages internationaux' sont en soi réductrices, car qu'on mette la focale sur la migration ou sur le mariage, on manque l'aspect principal de ce phénomène qui est justement l'articulation de logiques migratoires et matrimoniales (Brennan 2004 ; Le Bail

2012, 2017). De plus, ce qu'on désigne par ces deux expressions prend place dans un ensemble plus grand de relations intimes, amoureuses, sexuelles qu'il est par nature difficile d'identifier sur le *continuum* des échanges économico-sexuels (Tabet 2004).

### **Migration familiale, migration de travail**

Un certain nombre d'analyses des migrations par le mariage s'inscrivent dans le cadre plus large de travaux sur les facteurs structurels globaux permettant de comprendre la féminisation des flux migratoires. Faisant souvent référence aux publications de Saskia Sassen (1998), beaucoup de chercheuses s'intéressent aux connexions entre globalisation du travail de *care* et migration de femmes (Ito 1996 ; Parreñas 2000 ; Ehrenreich, Hochschild 2004 ; Huang *et al.* 2005 ; Constable 2007 [1997]). L'augmentation du nombre de femmes migrantes seules pour travailler s'explique alors par le besoin en main-d'œuvre dans des secteurs d'activité très féminisés du fait du vieillissement de la population, de l'activité professionnelle des femmes dans le pays de destination, mais aussi du renouveau du travail domestique rémunéré. Au-delà de la prise en charge du travail de *care* par des travailleuses migrantes rémunérées, domestiques, aides-soignantes, nounous, etc., les travaux sur les migrations par le mariage tentent de démontrer que les épouses migrantes s'inscrivent dans des logiques structurelles semblables en assurant un travail de *care* non rémunéré (Lan 2008).

Les circuits de migration familiale — la migration d'épouses — et de migration de travail — celle des travailleuses du *care* — font souvent l'objet d'analyses distinctes. Dans le but de souligner que les frontières entre les deux sont poreuses, les concepts de « *travail reproductif* » (Kofman 2012) ou de « *travail de l'intimité* » (Boris, Parreñas 2010) ont été revus et développés au regard de ces migrations. Ce croisement fructueux des études sur les migrations familiales et sur les migrations de travail permet de dépasser le clivage classique entre travail rémunéré et non rémunéré.

L'article d'Hélène Le Bail présente plusieurs études réalisées dans les pays asiatiques qui démontrent comment les migrantes par le mariage sont, ou ont été, une solution alternative à une désorganisation de la prise en charge du travail reproductif. Plus que dans le cas des travailleuses migrantes rémunérées, les épouses s'installent dans des régions rurales ou périphériques caractérisées par le vieillissement de la population et une forte proportion d'hommes célibataires. L'article de Sunhee Lee illustre également cette configuration au travers du cas spécifique des épouses asiatiques vivant dans la région du Nord-Est du Japon touchée en 2011 par un tsunami dramatique. Elle décrit comment certaines femmes ressentent avoir été accueillies plus comme main-d'œuvre gratuite que comme membre de la famille. Elle illustre aussi comment ces femmes développent leur activité rémunérée, voire suivent des formations pour devenir aides-soignantes ou aides à domicile, pour assurer cette fois un travail de *care* rémunéré. Ces trajectoires permettent d'élargir à nouveau la conception du travail reproductif, qui n'est pas seulement celui qui assure la pérennité des familles, mais aussi des communautés d'accueil confrontées à la dépopulation où l'activité économique et les liens sociaux se meurent (Le Bail 2017).

Les migrations par le mariage sont ainsi considérées comme l'une des variations du transfert d'une main-d'œuvre féminine pour assurer le travail reproductif : tâches domestiques, soins aux enfants, personnes âgées, personnes malades, mais aussi procréation, maternité et sexualité. Certains pays encadrent drastiquement l'entrée des travailleuses dans le secteur des soins ou des tâches domestiques par des accords bilatéraux (tel le Japon), d'autres ont largement ouvert les portes à cette catégorie de migrantes (tels les pays du Golfe), d'autres encore combinent les diverses solutions, à savoir favorisent l'entrée de travailleuses rémunérées et tolèrent celles des épouses (tels Singapour, Taiwan ou la Corée du Sud). Dans ce dernier cas de figure, les épouses migrantes sont souvent le choix de familles n'ayant pas les moyens d'embaucher une personne à domicile (Lan 2008 ; Yeoh *et al.* 2013).

Par ailleurs, aborder la question des migrations par le mariage sous l'angle du travail amène à questionner la division inégale

des tâches entre femmes et hommes. En faisant le choix de migrer par le mariage, les femmes se placent dans une institution où s'imposent souvent à elles des relations qui leur sont traditionnellement défavorables. Dans son article, Nadia Mounchit décrit ainsi le cas de femmes de pays d'Afrique subsaharienne qui souffrent de leur perte d'autonomie et de leur assignation aux tâches domestiques consécutives à la fois au mariage et à la migration. Elles développent alors des initiatives pour retrouver une certaine autonomie grâce au travail hors du foyer. Sunhee Lee relate des stratégies similaires des épouses asiatiques au Japon pour lesquelles le manque de formation et de maîtrise de la langue est un réel obstacle pour obtenir un emploi hors du foyer et améliorer leur situation. De même, l'article d'Elena Barabantseva et Caroline Grillot illustre les stratégies des épouses vietnamiennes et russes d'hommes chinois pour trouver une échappatoire au fait de dépendre de leur mari : elles décrivent leurs recours aux réseaux sociaux en ligne pour développer entre autres des activités de commerce. Savoir si la migration par le mariage tend à réifier la division genrée des tâches et les normes patriarcales est une question que d'autres chercheurs se sont posés dans le cadre des relations avec la famille dans le pays d'origine. La migration des filles les amène souvent à assurer financièrement la vie de leur famille. Elles gagnent en pouvoir de décision et transforment donc la position des filles dans la société d'origine comme cela a été démontré dans le cas des femmes vietnamiennes (Bélanger, Linh 2011) et philippines (Ogaya 2006).

### **Frontières, politiques migratoires et imaginaires nationaux**

La question des migrations par le mariage implique celle de la mobilité transnationale et du passage de frontières. Dans un contexte où, comme le notent de nombreux auteurs et autrices, on assiste à une intensification des contrôles migratoires (Geiger 2008), la question des frontières se complexifie, puisqu'au-delà du simple contrôle des limites d'un territoire géographique, il s'agit de penser les multiples façons dont les frontières se matérialisent à des échelles diverses (Parker *et al.* 2009) et les

modalités de contrôles de l'intime qui en découlent. C'est ce qu'illustre l'article de Karine Geoffrion dans ce numéro, qui s'intéresse aux stratégies des couples binationaux pour convaincre l'administration canadienne en charge de l'immigration de la véracité de leur relation amoureuse. La contradiction entre libéralisation des normes matrimoniales, d'une part, et restrictions ciblées des mobilités transnationales, d'autre part, limite les affects et les liens intimes, tout comme elle concourt à les façonner. L'étude des migrations par le mariage illustre ainsi la multiplicité et la permanente recomposition des frontières et leurs incidences sur les pratiques et les résistances individuelles (Maskens 2013). Au regard de l'ensemble des femmes qui migrent pour raisons familiales, celles qui arrivent grâce au mariage subissent des contrôles, qui s'inscrivent dans ce qu'on appelle la « *globalisation du contrôle des femmes* » (*global policing of women*) (Ricordeau 2017), et se déroulent autant à leur départ qu'à leur arrivée, souvent sous couvert de la lutte internationale contre le 'trafic d'êtres humains'.

Penser les frontières comme des pratiques administratives permet également de faire émerger les représentations des agents de l'État quant au mariage idéal et, implicitement, les imaginaires fondateurs de la nation. Au-delà des représentations des rôles genrés qui structurent les idéaux nationaux (Yuval-Davis 1997), les caractéristiques positives ou négatives associées aux partenaires étrangers, hommes et femmes, sont en effet autant de révélateurs des caractéristiques que devraient avoir, aux yeux des agents de l'État, les personnes considérées comme pouvant (ou non) incarner la nation (Wray 2011). Les enquêtes sur la mise en œuvre quotidienne des politiques migratoires et matrimoniales au niveau des guichets de l'administration de divers pays révèlent ainsi la dimension genrée et surtout racisée des représentations des mariages idéaux, et circonscrivent en creux la recomposition du récit national, sans pour autant qu'il se dise ouvertement comme tel (Ricordeau 2010 ; Bonjour, de Hart 2013 ; Lavanchy 2014). Les restrictions posées par les États à l'accès à la citoyenneté des migrantes par le mariage peuvent être décrites par l'expression « *citoyenneté matrimoniale* » (*marital citizenship*) (Fresnoza-Flot, Ricordeau 2017), terme qui souligne qu'elle est conditionnée à leur statut d'épouse.

Dans la veine initiée par les recherches d'Ann Laura Stoler (2002) sur les modalités de distinctions entre colonisateurs et colonisés, fondées sur le contrôle de la sexualité, l'examen et la définition légitime des mises en couple des ressortissants nationaux ont pour conséquences de prescrire de façon intime et individuelle les frontières raciales. Ainsi, les époux et les épouses étrangères sont autant de figures de l'altérité, à l'intérieur même de la nation et dans les sphères intimes du mariage et de la famille. Cette dimension raciale est également centrale dans l'article d'Elena Barabantseva et Caroline Grillot, qui s'intéressent à deux populations d'épouses étrangères en Chine continentale, Vietnamiennes et Russes. Dans un contexte où l'apport des théories postcoloniales apparaît comme fructueux, en raison de l'expérience de l'impérialisme occidental et nippon, les deux autrices discutent de la façon dont la race et la classe définissent les arrangements matrimoniaux transnationaux. La blanchité des Russes apparaît comme un signe de pouvoir et de puissance masculine, réservé aux hommes des catégories favorisées, quand les épouses vietnamiennes ne trouvent à se marier qu'avec les hommes les moins bien lotis socialement.

Si les politiques migratoires et leur mise en œuvre participent de la reconstruction des récits nationaux, ceux-ci façonnent largement les pratiques et les choix matrimoniaux (Esara 2009 ; Ricordeau 2012). Comme le montre Felicity Amaya Schaeffer dans son article sur les stratégies des femmes mexicaines et colombiennes qui ont rencontré leur futur époux grâce à un intermédiaire, il existe un lien très fort entre récits et imaginaires nationaux, d'une part ; stratégies individuelles, d'autre part. Les stratégies intimes sont largement investies de représentations morales et affectives de la nationalité, qui s'articulent en retour à des représentations de genre, de classe et de race (Ong 1999). À la recherche de ce qui a été qualifié d'« *hypergamie globale* » (Constable 2005), les femmes colombiennes, plus jeunes et plus pauvres, investissent dans leur apparence et leur attractivité sexuelle dans l'idée de contracter un mariage avec un homme des États-Unis et d'accéder à une meilleure situation économique.

De façon différente, et loin de la seule logique de mobilité sociale et économique, au Mexique, les femmes rencontrées,

plus âgées et indépendantes financièrement, recherchent à travers un mariage international une possibilité d'échapper aux hommes mexicains perçus comme trop machistes. À l'instar de ce que démontre Laure Sizaïre, pour les femmes de l'ex-bloc de l'Est, l'idéal égalitaire de genre peut forger un idéal amoureux qui engage à la migration (Riaño, Baghdadi 2007). Le mariage n'apparaît plus alors seulement comme une stratégie pour migrer (Piper, Roces 2003 ; Ricordeau 2012), mais il se retrouve à la croisée des affects, des imaginaires, et des stratégies de mobilité géographique et sociale.

Dans ce dossier, nous vous proposons une série d'articles qui abordent et parfois croisent les trois principales perspectives décrites ci-dessus. Nous avons également voulu rassembler des recherches menées sur les différents continents, dans des contextes historiques et socioéconomiques divers, afin de mettre en valeur les tendances communes, tout comme la variété des situations concrètes et donner à voir, pour un public francophone, la richesse des questionnements qu'implique l'articulation entre mobilités transnationales et intimités matrimoniales.

Hélène Le Bail, Marylène Lieber et Gwenola Ricordeau

De migrations aussi nous parlent les deux articles publiés hors dossier dans ce numéro. L'article de Camille Gourdeau interroge ledit 'Contrat d'accueil et d'intégration' et suggère que le destin des femmes migrantes par regroupement familial en France s'apparente à ceux décrits à propos des migrations par le mariage : une assignation au travail domestique et de *care*. Diplômée ou pas, la garde d'enfants serait 'un secteur porteur' (traduire : précaire et socialement dévalorisé). Celui d'Elisa Pelizzari est consacré à une biographie contextualisée, entre l'Afrique et l'Italie, de l'activiste féministe somalienne Starlin Abdi Arush, morte dans des circonstances jamais élucidées en 2002, après avoir refusé le mariage et consacré sa vie à lutter contre les divisions claniques qui ont ensanglanté la Somalie.

## Références

- Bélangier Danièle, Linh Tran Giang (2011). "The Impact of Transnational Migration on Gender and Marriage in Sending Communities of Vietnam". *Current Sociology*, vol. 59, n° 1.
- Bonjour Saskia, de Hart Betty (2013). "A Properwife, a Proper-marriage: Constructions of 'Us' and 'Them' in Dutch Family Migration Policy". *European Journal of Women's Studies*, vol. 20, n° 1.
- Boris Eileen, Parreñas Rhacel Salazar (eds) (2010). *Intimate Labors: Cultures, Technologies, and the Politics of Care*. Stanford, Stanford University Press.
- Brennan Denise (2004). "Selling Sex for Visas: Sex Tourism as Stepping Stone to International Migration for Dominican Women". In Ehrenreich Barbara, Hochschild Arlie Russell (eds).
- Constable Nicole (2007 [1997]). *Maid to Order in Hong Kong: Stories of Migrant Workers*. Second edition (Revised and updated edition of *Maid to Order: Stories of Filipina Workers* CUP 1997). Ithaca, Cornell University Press.
- (ed) (2005). *Cross-Border Marriages: Gender and Mobility in Transnational Asia*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- Ehrenreich Barbara, Hochschild Arlie Russell (eds) (2004). *Global Woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*. New York, Macmillan.
- Esara Pilapa (2009). "Imagining the Western Husband: Thai Women's Desires for Matrimony, Status and Beauty". *Ethnos*, vol. 74, n° 3.
- Fresnoza-Flot Asuncion, Ricordeau Gwenola (2017). "Introduction". In Fresnoza-Flot Asuncion, Ricordeau Gwenola (eds). *International Marriages and Marital Citizenship: Southeast Asian Women on the Move*. London, Routledge.
- Geiger Martin (2008). « Les organisations intergouvernementales et la gouvernance des flux migratoires ». *Hommes et migrations*, n° 1272. En ligne :  
<http://www.hommes-et-migrations.fr/index.php?/numeros/mondialisation-et-migrations-internationales/4997-les-organisations-intergouvernementales-et-la-gouvernance-des-flux-migratoires>
- Grillot Caroline (2013). *The Fringes of Conjuality on Fantasies, Tactics and Representations of Sino-Vietnamese Encounters in Borderlands*. Doctorate thesis, Vrije Universiteit, Netherlands.

- Hidalgo Danielle, Bankston Carl (2010). “Reinforcing Polarizations: US Immigration and the Prospect of Gay Marriage”. *Sociological Spectrum*, vol. 30, n° 1.
- Huang Shirlena, Yeoh Brenda S.A., Abdul Rahman Noor (eds) (2005). *Asian Women as Transnational Domestic Workers in Asia*. Singapore, Marshall Cavendish.
- Ito Ruri (1996). “Mô hitotsu no kokusai rôdô idô. Zaiseisan rôdô no chôkokkyôteki iten to nihon no josei ijûsha” (Une nouvelle forme de migration de travail internationale. Transferts transfrontaliers de main-d’œuvre dans le secteur de la sphère reproductive et immigration féminine au Japon). In Iyotani Toshio, Sugihara Tôru (eds). *Nihon shakai to imin* (Société japonaise et migrants). Tokyo, Akashi.
- Kofman Eleonore (2012). “Rethinking Care through Social Reproduction: Articulating Circuits of Migration”. *Social Politics*, vol. 19, n° 1.
- Lan Pei-Chia (2008). “Migrant Women’s Bodies as Boundary Markers: Reproductive Crisis and Sexual Control in the Ethnic Frontiers of Taiwan”. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 33, n° 4.
- Lavanchy Anne (2014). “How does ‘Race’ Matter in Switzerland”. Université de Neuchâtel, *Working paper serie MAPS*, n° 7.
- Le Bail Hélène (2012). « Femmes chinoises dans les campagnes japonaises : négociation de la modernité ». In Angeloff Tania, Lieber Marylène (eds). *Chinoises au XXI<sup>e</sup> siècle. Ruptures et continuités*. Paris, La Découverte.
- (2017). “Cross-Border Marriages as a Side Door for Paid and Unpaid Migrant Workers. The Case of Marriage Migration between China and Japan”. *Critical Asian Studies*, vol. 49, n° 2.
- Maskens Maïté (2013). « L’amour et ses frontières : régulations étatiques et migrations de mariage (Belgique, France, Suisse et Italie) ». *Migrations société*, n° 150.
- Ogaya Chiho (2006). “Towards an Analysis of Social Mobility of Transnational Migrant Women: The Case of Filipina Domestic Workers”. In Agrawal Anuja (ed). *Migrant Women and Work*. New Dehli & Thousand Oaks, Sage.
- Ong Aihwa (1999). *Flexible Citizenship: The Cultural Logics of Transnationality*. Durham, Duke University Press.
- Parker Noel, Vaughan-Williams Nick *et al.* (2009). “Lines in the Sand? Towards an Agenda for Critical Border Studies”. *Geopolitics*, vol. 14, n° 3.

- Parreñas Rhacel Salazar (2000). "Migrant Filipina Domestic Workers and the International Division of Reproductive Labor". *Gender & Society*, vol. 14, n° 4.
- Patico Jennifer (2009). "For Love, Money, or Normalcy: Meanings of Strategy and Sentiment in the Russian-American Matchmaking Industry". *Ethnos*, vol. 74, n° 3.
- Piper Nicola (1997). "International Marriage in Japan: 'Race' and 'Gender' Perspectives". *Gender, Place & Culture*, vol. 4, n° 3.
- Piper Nicola, Roces Mina (eds) (2003). *Wife or Worker? Asian Women and Migration*. Lanham, Rowman & Littlefield.
- Riaño Yvonne (2011). "'He's the Swiss Citizen, I'm the Foreign Spouse': Binational Marriages and the Impact of Family-Related Migration Policies on Gender Relations". In Kraler Albert, Kofman Eleonore, Kohli Martin, Schmoll Camille (eds). *Gender, Generations and the Family in International Migration*. Amsterdam, Amsterdam University Press.
- Riaño Yvonne, Baghdadi Nadia (2007). « 'Je pensais que je pourrais avoir une relation plus égalitaire avec un Européen'. Le rôle du genre et des imaginaires géographiques dans la migration des femmes ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 27, n° 1.
- Ricordeau Gwenola (2010). « Traîtresses ou victimes. Nationalisme et mariages mixtes aux Philippines ». *Diasporas. Histoire et sociétés*, n° 15.
- (2012). « Devenir une *First World Woman* : stratégies migratoires et migrations par le mariage ». *SociologieS*, en ligne : <http://sociologies.revues.org/3908>
- (2017). "The 'Mail-Order Bride' Stigma: Intermarried Filipino Women and the Philippine Public and Political Debates". In Fresnoza-Flot Asuncion, Ricordeau Gwenola (eds).
- Salcedo Manuela (2013). « Couples binationaux de même sexe : politique de soupçon, normalisation et rapports de pouvoir ». *Migrations société*, n° 150.
- Sassen Saskia (1998). *Globalization and its Discontents: Essays on the Mobility of People and Money*. New York, The New Press.
- Shukuya Kyôko (1988). *Ajia kara kita Hanayome-mukaeru gawa no ronri* (Asian Brides: The Logics of Welcoming). Tokyo, Akashi.
- Stoler Ann Laura (2002). *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*. Berkeley, University of California Press.

- Suzuki Nobue (2007). "Marrying a Marilyn of the Tropics: Manhood and Nationhood in Filipina-Japanese Marriages". *Anthropological Quarterly*, vol. 80, n° 2.
- Tabet Paola (2004). *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. Paris, L'Harmattan [trad. de l'italien : José Contreras ; éd. originale (2004). *La grande Beffa. Sessualità delle donne e scambio sesso-economico*. Soveria Mannelli, Rubbettino].
- Tseng Hsunhui (2016). "Racialization of Foreign Women in the Transnational Marriage Market of Taiwan". In Zheng Tiantian (ed). *Cultural Politics of Gender and Sexuality in Contemporary Asia*. Honolulu, University of Hawaii Press.
- Villapando Venny (1989). "The Business of Selling Mail-Order Brides". In Asian Women United of California (ed). *Making Waves: An Anthology of Writings by and about Asian American Women*. Boston, Beacon Press.
- Wilson Ara (1988). "American Catalogues of Asian Brides". In Cole Johnnetta B. (ed). *Anthropology for the Nineties: Introductory Reading*. New York, The Free Press.
- Wray Helena (2011). *Regulating Marriage Migration into the UK: A Stranger in the Home*. London, Ashgate.
- Yeoh Brenda S. A., Leng Chee Heng, Dung Vu Thi Kieu (2013). "Global Householding and the Negotiation of Intimate Labor in Commercially-Matched International Marriages between Vietnamese Women and Singaporean Men". *Geoforum*, vol.° 51.
- Yuval-Davis Nira (1997). *Gender & Nation*. London & Thousand Oaks, Sage.